



An Advanced Contract Award Notice (ACAN) is a public notice indicating to the supplier community that a department or agency intends to award a contract for goods, services or construction to a pre-identified supplier, thereby allowing other suppliers to signal their interest in bidding, by submitting a statement of capabilities. If no supplier submits a statement of capabilities that meet the requirements set out in the ACAN, on or before the closing date and time stated in the ACAN, the contracting officer may then proceed with the award to the pre-identified Contractor.

Definition of requirement:

The Canada Border Services Agency (CBSA) requires rental services of an indoor firearms range facility for Border Services Officers' firearms training.

Objectives:

The CBSA requires rental services of an additional indoor firearms range facility in the city of Québec in order to provide armed Border Services Officers with firearms training, as per prescribed standard policies.

Tasks and Deliverables:

The tasks and deliverables the Contractor must complete include, but are not limited to the following:

- Provision of an indoor firearms range for approximately 20 days per year
- Provide safety procedures

Security Requirements:

There is no security requirements associated with this requirement.

The Period of the Proposed Contract or the Delivery Date(s):

The contract period is from February 15, 2024 to December 31, 2024, with the option to extend the contract by four (4) additional one-year periods.

Suppliers' Right to Submit a Statement of Capabilities

Suppliers who consider themselves fully qualified and available to provide the services described in the ACAN, may submit a statement of capabilities in writing to the contact person identified in this notice on or before the closing date and time of this notice. This statement of capabilities must clearly demonstrate how the supplier meets the advertised requirements.

Enquiries and Submission

E-mail address for submissions: Marie-Pier.LebLANC@cbsa-asfc.gc.ca



Un préavis d'adjudication de contrat (PAC) est un avis public informant l'ensemble des fournisseurs qu'un ministère ou organisme a l'intention d'attribuer un contrat pour des biens, des services ou des travaux de construction à un fournisseur sélectionné à l'avance, ce qui permet aux autres fournisseurs de signaler leur intérêt à soumissionner en présentant un énoncé des capacités. Si aucun fournisseur ne présente d'énoncé des capacités satisfaisant aux exigences établies dans le PAC au plus tard à la date et l'heure de clôture indiquées dans le PAC, l'agent de négociation des contrats peut procéder à l'attribution du contrat au fournisseur sélectionné à l'avance.

Définition du besoin

L'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) a l'obligation de louer un champ de tir intérieur pour l'entraînement à l'arme à feu des agents des services frontaliers de l'ASFC.

Objectifs

L'ASFC a besoin de louer les services d'un champ de tir intérieur dans la ville de Québec afin d'offrir aux agents des services frontaliers armés, une formation sur les armes à feu conformément aux politiques normalisées prescrites

Tâches et livrables

Les tâches et les produits livrables que l'entrepreneur doit remplir comprennent, sans s'y limiter, les éléments suivants:

- Fournir un champ de tir intérieur pour une durée approximative de 20 jours par année.
- Fournir des procédures de sécurité.

Exigences de sécurité :

Le présent besoin n'est assujéti à aucune exigence de sécurité.

Période du contrat proposé ou date de livraison

La période du contrat serait du 15 février 2024 au 31 décembre, 2024, avec l'option de prolonger le contrat de quatre (4) périodes supplémentaires d'un an.

Droit des fournisseurs de présenter un énoncé des capacités

Les fournisseurs qui estiment être pleinement qualifiés et prêts à fournir les biens, les services ou les services de construction décrits dans ce PAC peuvent présenter par écrit un énoncé des capacités à la personne-ressource dont le nom figure dans cet avis avant la date et l'heure de clôture précisées dans le présent avis. L'énoncé des capacités doit clairement démontrer que le fournisseur satisfait aux exigences publiées.

Demandes de renseignements et présentation

Marie-Pier.LebLANC@cbsa-asfc.gc.ca